REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE DINARD

Côte d'Emeraude

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Tél : 02.99.16.30.53 Fax : 02.99.46.58.77

Demande d'autorisation de stationnement pour un déménagement

SOCIETE EN CHARGE DU DEMENAGEMENT :

Nom : ……..
Adresse : ……
Code postal : ……Ville : ……...
Téléphone : ……Fax : ……

ADRESSE DU DEMENAGEMENT A DINARD :

Chez : ☐Mademoiselle ☐ Madame ☐ Monsieur
Adresse : ……
Code postal : ……Ville : ……...
Téléphone : ……Mobile : ……..

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DEMANDES : (un emplacement = 2m x 5m soit 10 m²)……

TYPE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

☐ Camion de déménagement ☐ Monte-meubles ou containers à meubles

PERIODES : Du : …../…../….. au …../…../….. ou Le ……/…../…..

HORAIRES : De …..h….. à ……h…..

Dans un soucis d'organisation, la demande doit être déposée *une semaine minimum* avant la date prévue. La signalisation sera mise en place par le service Voirie. La Police Municipale se réserve le droit d'effectuer une vérification de la conformité de l'occupation du domaine public.	Fait à : Le : Signature :	Visa de la Direction des Services Techniques : Signature de l'Adjoint Délégué :

TARIFICATION :

L'occupation du domaine public pour un déménagement est soumis à redevance (votée au Conseil Municipal du 20/11/2009). La redevance actuelle est de 3.55 € par m² par jour, avec pose de panneaux par les Services Techniques.

Le forfait par jour pour l'installation d'un monte-meubles ou containers à meubles s'élève à 55 €.